



---

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Lundi, le 5 novembre, 2007**  
**Salle du Conseil, Hôtel de ville**

**(traduction simultanée)**

---

**Présents:**   Gérald Allain, Maire  
                  Doreen Banville, Secrétaire adjointe

Réal Gervais, Directeur général  
Daniel Gagné, D.G.A.  
Marc Michaud, D.G.A.

**Conseillers :**

Quartier 1	Aldéo Nadeau	Réal Morneau
Quartier 2	Louis Lavoie	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneau	Don Moreau
Quartier 4	Charles Fournier	Michel Dubé

---

La réunion débute à 20h00 sous la présidence du Maire Allain. M. le Maire reconnaît le travail des organisateurs de la nouvelle activité - Edmundston en musique.

**Il est proposé par Don Moreau et appuyé de Aldéo Nadeau que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.** **Adoptée.**

**2007- 129 M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit accepté tel que présenté :**  
**29 octobre, 2007 – Réunion ordinaire publique**  
**Appuyée par Réal Morneau.** **Adoptée.**

**ARRÊTÉS MUNICIPAUX :**

**PLAN MUNICIPAL - RÉVISION**

La Secrétaire adjointe procède à la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'Arrêté No. 32.1, et ce, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les municipalités du N.-B.* et la proposition suivante est apportée :

**2007- 130 M. Gérald Morneau propose que l'Arrêté municipal No. 32.1, concernant le plan municipal d'Edmundston, soit adopté.**  
**Appuyée de Ben Beaulieu.** **Adoptée.**

**MODIFICATIONS À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE D'EDMUNDSTON (ZONE 1)**

**EVEQUE CATHOLIQUE ROMAIN D'EDM, RUE VICTORIA**

La Secrétaire adjointe procède à la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'Arrêté No. 67.Z1.112 et la proposition suivante est apportée :

- 2007- 131 M. Don Moreau propose que l'Arrêté municipal No. 67.Z1.112 concernant la modification de zonage pour l'agrandissement du cimetière sur la rue Victoria, soit adopté.  
Appuyée de Charles Fournier. Adoptée.

**DOSSIERS MUNICIPAUX : URBANISME**

**NOUVEL ARRÊTÉ DE ZONAGE ET RÉVISION DU PLAN MUNICIPAL**

- 2007- 132 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal considère la révision du Plan municipal d'Edmundston afin de permettre de faire la consolidation des changements apportés dans le cadre de l'adoption d'un nouvel Arrêté de Zonage.

**IL EST RÉSOLU QUE le nouveau document soit présenté au public le 3 décembre 2007 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20h00 et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires aux projets proposés pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.**

Appuyée par Ben Beaulieu.

Adoptée.

**INFORMATION GÉNÉRALE**

- Prochaine réunion publique – 19 novembre 2007 à 20h00
- Novembre – mois du diabète

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucun commentaire n'est apporté

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneau à 20h06.

  
Gérald Allain, Maire

  
Doreen Banville, Secrétaire adjointe